

## FLN : BOUTEFLIKA A ENCLENCHÉ LE PROCESSUS

## Le congrès extraordinaire en avril

**Abdelaziz Bouteflika donne le coup de starter pour le remodelage du FLN (Front de libération nationale) en fonction de ses projets politiques à venir : la révision de la Constitution et l'élection présidentielle d'avril 2009.**

**Kamel Amarni - Alger (Le Soir)** - L'ex-parti unique, que préside Bouteflika de manière réelle et non pas «honorifique» depuis 2005, lance, depuis ce week-end, un grand chantier organique dans le but avoué d'un rapide retour à «la normale».

A savoir la reconfiguration des instances dirigeantes du parti qui ont connu un grand chamboulement après l'accession «des redresseurs» à sa tête au lendemain de la présidentielle de 2004.

L'on se rappelle en effet que le congrès «redresseur» de 2005 avait complètement bouleversé l'architecture organique de l'ex-parti unique en y introduisant notamment le poste de président, fait sur mesure pour Bouteflika, ainsi qu'un pléthorique conseil national (540 membres) et une instance exécutive de 7 membres qui fait office de bureau politique, de même qu'un bureau exécutif de 121 membres. «A l'époque, il s'agissait de satisfaire aux quotas des uns et des autres, se désolé un ancien dinosaure du FLN. Résultat : on se retrouve avec des membres d'un conseil national qui ne se connaissent même pas !» Pour remédier à une telle situation, le FLN prépare donc un congrès extraordinaire. Et à en croire une source infor-

mée au parti, «ce rendez-vous devrait intervenir en avril prochain. En tout cas, après l'annonce prévue de Bouteflika relative à la révision de la Constitution. Ce sera cette annonce qui enclenchera le processus d'une opération dont les modalités sont arrêtées de concert avec Bouteflika».

En fait, il s'agit, croit savoir notre source, «de la convocation d'une session du conseil national qui prononcera lui-même son oraison funèbre puisque cette session sera suivie, dès le lendemain par le congrès extraordinaire».

Ouvrons ici une parenthèse pour préciser qu'à la suite des modifications statutaires de 2005, seul le président du parti, Bouteflika donc, est habilité à convoquer un congrès. S'agissant des changements prévus lors de ce congrès d'avril, l'on croit également savoir que contrairement aux «vœux» de Abdelkader Hadjar, l'actuel ambassadeur d'Algérie au Caire, la formule classique (bureau politique, comité central) ne sera pas ressuscitée. «Par contre, précise une source proche de Belkhadem, il sera procédé à la revue à la baisse de la composante de l'actuel conseil national qui gardera cette même dénomination mais avec 250 à 300

membres seulement. De même que l'actuelle instance exécutive sera composée de 9 au lieu des 7 actuels. Cela tandis que le bureau national sera maintenu tel quel avec ses 121 membres.»

Ce jeudi, Abdelaziz Belkhadem en a fait longuement allusion. Le chef du gouvernement et secrétaire général du FLN a réuni, en effet, les superviseurs du parti et les mouhafedh (responsables du parti au niveau des wilayas). Mais en raison des tensions et des tiraillements entre les uns et les autres, c'est séparément que Belkhadem réunira ces deux entités.

Ainsi, la matinée au siège national du parti à Hydra, les «superviseurs» chargés justement de superviser les mouhafedh, rencontraient Belkhadem tandis que ce dernier avait fixé rendez-vous aux mouhafedh à l'hôtel Mouffon d'Or dans l'après-midi ! Depuis la matinée, jusqu'à une heure très tardive de la nuit du jeudi au vendredi, Belkhadem s'employait à absorber de très vives tensions, notamment celle héritée de la guerre Bouteflika-Benflis en 2003-2004 et qui paralyse toujours le parti majoritaire.

«J'ai reçu les rapports de chaque superviseur», dira Belkhadem aux mouhafedh qui avouera pour la première fois que «les problèmes induits par la restructuration du parti ont négativement influé sur son activité dans certaines mouhafadate et certaines kasma. Ces pro-

blèmes ont été aggravés par les implications directes inhérentes aux deux dernières élections législatives et locales. Nous espérons que cela se réglerait rapidement mais, hélas des cas se sont même exacerbés à cause de l'égoïsme de certains.»

Or, fera remarquer le chef du gouvernement «les scrutins à venir, à savoir la révision constitutionnelle et la présidentielle, constituent notre agenda politique et nous devons intensifier notre activité interne». Toujours en référence au climat de tension interne au parti, Belkhadem, mi-dépit mi-menaçant, lancera : «La tenue du conseil national qui précédera le congrès extraordinaire ne peut se faire dans un climat de tiraillement», avant de révéler devant les mouhafedh la mise sur pied d'une commission chargée de «clarifier l'état du patrimoine immobilier du parti», soit ce vieux problème non encore résolu depuis 1989 et qui risque de réserver certaines surprises... Par ailleurs, le FLN prévoit, dans la lancée de sa préparation du congrès extraordinaire, une conférence nationale des élus prévue jeudi prochain à Blida.

Y prendront part, les députés et sénateurs du parti, ses présidents d'APW et d'APC, l'ensemble de ses élus locaux des wilayas du centre du pays et ses cadres aux différentes institutions. En d'autres termes, pas moins de 1500 participants !

K. A.

## JUSTICE

## Les magistrats revendiquent le salaire des députés

**Les magistrats aspirent à une révision considérable de leur statut. Ils font valoir leur place qui équivaut à celle des élus des deux chambres parlementaires, le Sénat et l'APN. Les magistrats exigent des salaires au même titre que ceux des ministres et des parlementaires. C'est du moins ce qui ressort de la dernière réunion du bureau national du Syndicat national des magistrats (SNM), qui s'est tenue mercredi dernier sous la présidence de Djamel Aïdouni.**

**Rosa Mansouri - Alger (Le Soir)** - Une revendication suivie parallèlement d'une autre tout aussi importante, à savoir la consécration de l'indépendance de la justice des pouvoirs exécutif et législatif. Dans un communiqué sanctionnant les travaux du bureau national qui se sont déroulés pendant deux jours, le SNM affiche la volonté des magistrats à ancrer une nouvelle dynamique de travail et de professionnalisme dans ce corps sensible, et ce, dans un cadre valorisé et valorisant. «Le magistrat doit jouir d'une entière indépendance dans l'exercice de ses tâches, dans le respect de la Constitution et du règlement intérieur qui régit cette profession.

Le président de la Cour suprême devrait jouir du même statut que les présidents des deux chambres parlementaires», a-t-on indiqué dans le compte rendu de la réunion. Celui-ci fait mention également de la nécessité de saisir le chef du gouvernement et le président de la République de cette question des salaires des magistrats afin de les réhabiliter en tant que force judiciaire. Ce qui est cependant incompréhensible dans cette sortie assez surprenante du Syndicat national des magistrats, c'est qu'en appelant à une indépendance de la justice, il n'a pas trouvé utile de dénoncer toutes les violations de la Constitution relevées à plus d'un titre par des responsables politiques et syndicaux. Il reste à souligner que les revendications du SNM sont d'ordre salarial et aussi de pouvoir de décision.

Le SNM invite le ministère de la Justice, à répondre positivement à la plate-forme de revendications sociales formulées par le corps des magistrats. Celles-ci consistent à revoir le décret exécutif n° 267/05 du 25/07/2005 portant sur la retraite des magistrats.

La réclamation actuelle est de réduire les années d'exercice effectives du juge à vingt ans, dès qu'il atteint l'âge de la retraite. La réunion du bureau s'est soldée aussi par une demande de prise en charge du volet social des magistrats, notamment par la création de centres de santé dédiés à ce corps. Chose qui n'existe jusque-là que pour le corps militaire.

Les magistrats se plaignent d'un autre côté d'une surcharge de travail à laquelle la tutelle doit trouver une solution par une réorganisation des schémas d'orientation des magistrats à travers le territoire national. Bien que bénéfiques, les cycles de formations instaurés dans le secteur ne suffisent pas à eux seuls pour réformer la justice.

R. M.

## CONSEIL DES LYCÉES D'ALGÉRIE (CLA) :

## «La matraque ne fera pas reculer ce mouvement ascendant des travailleurs»

**Au terme des trois journées de grève à l'appel de l'intersyndicale de la Fonction publique, le Conseil des lycées d'Algérie (Cla) a relevé «la détermination inébranlable» des travailleurs de la Fonction publique pour faire aboutir leurs revendications. Une action de protestation à laquelle ont appelé huit syndicats autonomes (Cla, Cnapest, Satef, Snapap, SNTE, SNPEPM, Ceca et la coordination des sections Cnes). Elle devait se solder par la tenue d'un rassemblement pacifique au siège de la chefferie du gouvernement.**

**Mériem Ouyahia - Alger (Le Soir)** - A ce sujet, dans une déclaration transmise à la rédaction, le Cla a dénoncé l'utilisation de la force pour empêcher cette action de regroupement afin de se faire entendre par les pouvoirs publics.

«Le Cla dénonce la répression dont ont été victimes des membres des conseils nationaux des lycées membres de l'intersyndicale, lors du rassemblement pacifique au niveau du palais du gouvernement» est-il écrit dans cette déclaration. «Au troisième

jour de la grève, des femmes et des hommes ont été matraqués, traînés dans la rue comme de vulgaires malfrats. C'est une atteinte intolérable à la dignité des travailleurs et aux libertés syndicales.

La matraque ne fera pas reculer ce mouvement ascendant des travailleurs», avertit ce syndicat non agréé. Il ajoute : «Tant que les pouvoirs publics resteront sourds aux revendications et au mécontentement des travailleurs et enseignants, le Cla toujours à l'écoute de sa base, est déterminé à aller vers une mobilisa-

tion et des actions plus radicales.» Au fait, les intimidations et pressions exercées à l'encontre des fonctionnaires n'ont pas affaibli leur adhésion au débrayage. Le Cla a, en effet, salué «la mobilisation très large et la détermination inébranlable des travailleurs de la Fonction publique et notamment ceux de l'enseignement secondaire qui ont montré leur volonté à aller jusqu'au bout de leurs revendications.» Et de rappeler que «ni les menaces de ponctions sur salaires, ni les multiples pressions des administrations n'ont eu raison de leur détermination.» Il relève que «La totalité des lycées du pays étaient paralysés pendant trois jours ainsi que l'USTHB, l'USTO, les grandes écoles et instituts, tous mobilisés pour un salaire décent qui leur permette de vivre dans la dignité et faire face à la précarisation galopante de leur situation

sociale, et pour rejeter ces statuts, élaborés unilatéralement par les pouvoirs publics, qui remettent en cause les acquis des travailleurs et enseignants au lieu de développer leurs carrières professionnelles.» Toutefois, le Cla déplore que : «Face à cette détermination exceptionnelle et cette colère inégalée des enseignants et travailleurs, force est de constater, une fois de plus, une fin de non-recevoir à leurs revendications légitimes de la part d'un gouvernement méprisant et autiste.»

Enfin, le Cla se dit «convaincu que seule la lutte en rangs serrés et dans l'unité d'action plus large, permettra d'arracher nos droits. Les jours à venir seront déterminants pour l'avenir de tous les travailleurs de la Fonction publique et notamment ceux de l'éducation.»

M. O.